Mobilisation du 4 février 2021 :

Pourquoi l'UD FO de l'Allier ne répondra, dans l'immédiat,
pas favorablement à la sollicitation de l'UD CGT 03

Réunie en bureau le 11 janvier 2021, l'UD FO 03 a pris connaissance de l'appel Commun CGT, FSU, Solidaires pour les 21, 26, 28 janvier et 4 février 2021.

Nous prenons acte de cette liste de journées sectorielles de janvier que l'intersyndicale veut élargir pour une journée d'action le 4 février.

L'UD FO 03 ne répondra pas pour l'instant à cet appel à mobiliser le 04 février 2021, appel que notre confédération et nos fédérations n'ont pas signé au niveau national.

Toutefois, nous apportons, tout comme notre confédération, notre soutien à la grève du 26, dans l'Education nationale pour les recrutements nécessaires, pour assurer l'enseignement dû à nos jeunes et nos enfants, pour la défense des diplômes nationaux et des statuts garant du service public, grève appelée par l'Intersyndicale tant au niveau national que départemental. Nous soutiendrons également les actions des 14 et 19 janvier dans l'Energie (électricité et gaz) contre le projet Hercule qui remet en question l'accès pour tous à l'énergie.

L'UD FO 03 dénonce les attaques répétées du gouvernement vis à vis des salariés, chômeurs, retraités, depuis des mois et à la faveur de la crise sanitaire en cours.

L'UD FO 03 maintient ses revendications et réaffirme que la relance de l'activité économique doit s'appuyer sur la préservation des emplois, des salaires.
Elle dénonce le blocage confirmé du point d'indice dans la Fonction publique et l'absence d'augmentation significative et décente du SMIC.

A l'image de ce qui a été obtenu pour le secteur de la santé, l'UD FO 03 soutient la légitime revalorisation d'ensemble des métiers et emplois dits de la « deuxième ligne », du commerce (dont les caissières), de la distribution, les salariés des transports, les manutentionnaires, les salariés des services à la personne, à domicile notamment, en passant par les salariés de la sous-traitance, en particulier du nettoyage – propreté, de la prévention – sécurité, sans oublier les agents des services publics.

À ce titre, tout en considérant que le Ségur ne répond pas à l'ensemble des revendications portées (conditions de travail, ouvertures de lits nécessaires, …), l'UD FO 03 ne peut laisser écrire que rien n'a été obtenu pour les soignants.

L'UD FO 03 dénonce à nouveau l'affaiblissement des moyens de représentation du personnel dans les entreprises et apporte son soutien aux salariés du privé et à ses syndicats confrontés aux annonces de suppression d'emplois et/ou de réduction du temps de travail.

Enfin, l'UD FO 03 exige l'abrogation des mesures gouvernementales prises au titre de l'état d'urgence sanitaire qui réduisent encore plus les capacités de défense des droits des salariés. Elle exige ainsi l'abrogation des décrets de décembre permettant, entre autres, le fichage au titre des activités et opinions syndicales.

Montluçon, le 12 janvier 2021